



## La Fondation Malakoff Médéric Handicap publie le 1<sup>er</sup> Baromètre de son Observatoire de l'emploi : un coup de projecteur unique sur l'emploi des personnes handicapées en entreprise.

**Pour 70 % des entreprises, l'emploi de personnes handicapées est une préoccupation, mais, en réalité, 44 % d'entre elles la jugent avant tout réglementaire...**

**Dès sa création en 2013, la Fondation Malakoff Médéric Handicap s'est mobilisée pour produire des outils facilitant l'accès à l'emploi des personnes handicapées. Elle publie aujourd'hui les résultats de son 1<sup>er</sup> baromètre<sup>1</sup> qui dresse un état des lieux de la situation.**

**Les stéréotypes persistent et les points de blocage sont évidents mais, constat encourageant, les entreprises ont encore l'intention de recruter...**

### Quelques chiffres clés

Encore aujourd'hui, seulement **3,1%** des salariés des entreprises françaises sont en situation de handicap<sup>2</sup> contre les **6%** exigés par la loi. Cela fait plusieurs années que ce taux ne parvient pas à évoluer.

**68 %** des entreprises estiment que **seules certaines fonctions** sont accessibles aux personnes handicapées.

**33 %** des entreprises ont **l'intention de recruter** des personnes handicapées cette année, mais **84 %** ont besoin d'**être aidées**.

1 Enquête OpinionWay pour la Fondation Malakoff Médéric handicap auprès de 653 entreprises de plus de 10 salariés.

2 Chiffres DARES 2013

### Une méconnaissance et une vision réductrice de la loi sur le handicap

**La Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation, et la citoyenneté des personnes handicapées**, est perçue comme un bon dispositif par **67 %** des chefs d'entreprise. Cependant, seuls **42 %** d'entre eux déclarent savoir exactement ce qu'elle contient.

La perception du handicap reste encore stéréotypée. En effet, pour **72 %** des chefs d'entreprise, la législation concerne **le handicap moteur**, alors que ce dernier concerne seulement **13 %** de la population handicapée.

## Peu de fonctions accessibles aux personnes handicapées

Interrogés sur la perception des postes à proposer, **68 %** des chefs d'entreprises estiment que seules certaines fonctions peuvent être assumées par des personnes handicapées. Et ils sont **7 % à considérer qu'aucune fonction n'est accessible aux personnes handicapées.**

Lorsqu'elles intègrent l'entreprise, les personnes handicapées sont à **89 % des employées.** Elles ne représentent que **9 %** des cadres, et **2 %** des membres de direction.

## Une volonté de recruter qui doit être accompagnée car il y a une demande et des freins

**33 %** des entreprises de plus de 20 salariés ont l'intention de recruter au moins une personne handicapée dans les 12 prochains mois.

Cette intention pourrait être plus importante si :

- les entreprises avaient accès à des **profils répondant à leurs attentes (84 %)**
- elles avaient l'appui d'organismes spécialisés (**70 %**)
- les démarches administratives étaient simplifiées et clarifiées (**65 %**)

## Un retour d'expérience positif

Malgré tout, l'intégration des personnes handicapées dans l'entreprise est jugée positive par **95 %** des sondés, et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise. Pour **33%**, l'embauche de personnes handicapées a modifié positivement leur perception du handicap, et d'ailleurs plus de **94 %** des entreprises veulent recommander le recrutement de personnes handicapées.

## Des actions concrètes pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées

Pour répondre à l'enjeu majeur d'intégration dans l'emploi des personnes en situation de handicap, la première action de la fondation Malakoff Médéric Handicap a été de créer l'**Observatoire de l'emploi des personnes handicapées en entreprise.**

Pour mener à bien ses missions, cet Observatoire rassemble tous les partenaires clés de l'insertion professionnelles des personnes handicapées, dont l'AGEFIPH, et produit des outils d'étude et d'analyse sur leur situation en termes d'emploi.

L'Observatoire nous éclaire sur les actions prioritaires à mener. La Fondation Malakoff Médéric Handicap soutient des projets et expériences qui ciblent en priorité l'accompagnement des entreprises. Son ambition : renverser la tendance et faire que l'embauche de salariés en situation de handicap soit vécue comme une véritable chance.

Pour en savoir plus sur les actions de la Fondation Malakoff Médéric Handicap : <http://www.fondationhandicap-malakoffmederic.org/>

## Contacts presse

### **MALAKOFF MÉDÉRIC**

Stéphane Dupont

Tél. : + 33 6 08 90 22 47

[sdupont@malakoffmederic.com](mailto:sdupont@malakoffmederic.com)

### **CICOMMUNICATION**

Stéphanie Duraffourd

Tél. : + 33 1 47 23 90 48

[cicom@cicommunication.com](mailto:cicom@cicommunication.com)

Elisabeth Alfandari

Tél. : +33 7 60 09 25 30

[ealfandari@malakoffmederic.com](mailto:ealfandari@malakoffmederic.com)

### **La Fondation Malakoff Médéric Handicap**

Créée en octobre 2013 afin de sceller l'engagement historique du groupe Malakoff Médéric en faveur du soutien aux personnes en situation de handicap, la fondation d'entreprise Malakoff Médéric Handicap a pour mission de **favoriser l'accès à la santé et à l'emploi** des personnes en situation de handicap.

**Dédiée à 100 % au handicap**, la fondation a pour maître mots : « *Soyons la génération de l'action !* »

A ce titre, elle identifie des projets innovants et s'engage sur le long terme afin de permettre la généralisation sur tout le territoire des idées ou réalisations les plus pertinentes. Ces projets sont examinés par un comité d'orientation composé d'experts du handicap.

Lieu d'analyse et de prospective unique, son « Observatoire pour l'emploi des personnes handicapées en entreprise » propose des rendez vous réguliers aux entreprises.

La Fondation Malakoff Médéric Handicap est dotée d'un budget annuel de 2 millions d'euros.